



**RUSSIE**

Poutine brise le silence sur la mort d'Anna Politkovskaïa

Page B 1



**VÊTEMENT**

Les syndicats exigent le retour des barrières tarifaires

Page A 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 229

LE MARDI 10 OCTOBRE 2006

88c + TAXES = 1\$



KANG CHANG-KWANG REUTERS

Le Sud-Coréen Ban Ki-moon, élu secrétaire général de l'ONU par le Conseil de sécurité.

Il remplacera Kofi Annan

## Le Sud-Coréen Ban Ki-moon à la tête de l'ONU

**N**ations unies — En suscitant un tollé international, le premier essai nucléaire nord-coréen, hier, a éclipsé l'élection du ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Ban Ki-moon, en remplacement de Kofi Annan au poste de secrétaire général de l'ONU, occupé pendant dix ans par Kofi Annan.

Comme le prévoit la charte de l'ONU, il reviendra à l'Assemblée générale, où siègent les 192 pays membres des Nations unies, d'approuver le choix du Conseil de sécurité.

«Le Conseil de sécurité vient de recommander à l'Assemblée générale que M. Ban Ki-moon soit nommé secrétaire général des Nations unies», le 1<sup>er</sup> janvier prochain, après l'expiration du second mandat du Ghanéen Kofi Annan, a indiqué devant la presse Kenzo Oshima, ambassadeur du Japon auprès de l'ONU et président en exercice du Conseil. Le diplomate japonais s'exprimait à l'issue d'une réunion à huis clos des 15 membres du Conseil de sécurité.

À Séoul, M. Ban a exprimé sa gratitude et s'est engagé à travailler au règlement pacifique de la crise

VOIR PAGE A 8: KI-MOON

## Quebecor ne veut plus de frontières entre les salles de nouvelles

PAUL CAUCHON

Quebecor demande au CRTC de faire disparaître toutes les règles interdisant la «communication» entre les salles de nouvelles des différents médias d'un même groupe.

C'est ce qu'on peut lire dans le mémoire envoyé au CRTC par Quebecor en prévision de la grande audience du 27 novembre prochain sur l'avenir de la télévision généraliste privée.

Lors de cette importante audience, le puissant groupe de communication demandera également au CRTC d'éliminer la restriction actuelle sur la publicité, qui prévoit qu'une chaîne privée comme TVA ne puisse pas diffuser plus de 12 minutes de publicité à l'heure.

Mais le groupe prend soin d'ajouter que Radio-Canada devrait pour sa part être limitée à un maximum de six minutes de publicité à l'heure.

Le gratin de l'industrie télévisuelle canadienne se retrouvera à Gatineau à compter du 27 novembre pour une audience portant sur le «cadre réglementaire de la télévision en direct». Le CRTC a en fait convié tous ses partenaires à lui faire des propositions pour revoir la réglementation touchant la télévision privée conventionnelle. L'audience abordera autant le financement des émissions que les règles de contenu canadien ou le passage à la haute définition.

La proposition de Quebecor concernant les salles de nouvelles est d'autant plus frappante qu'elle ne figurait même pas à l'ordre du jour proposé par le CRTC. Quebecor l'a introduite de lui-même.

VOIR PAGE A 8: QUEBECOR

### INDEX

7	78313 00065	8	
Annances	B 6	Météo	B 5
Automobile	B 5	Monde	B 1
Avis publics	B 2	Mots croisés	B 5
Culture	B 8	Religion	B 6
Décès	B 6	Sports	B 4
Éditorial	A 6	Sudoku	B 2
Idées	A 7	Télévision	B 7

## Onde de choc nucléaire

La Corée du Nord risque des sanctions à la suite d'un premier essai nucléaire condamné même par la Chine



KIM KYUNG-HOON REUTERS

Premiers intéressés, les Sud-Coréens se sont arrachés les journaux d'hier annonçant la réussite du premier essai nucléaire nord-coréen. Les services de renseignements sud-coréens ont indiqué que l'explosion souterraine avait eu lieu hier près de Kilju, à 385 kilomètres au nord-est de Pyongyang.

L'explosion non confirmée d'une première bombe nucléaire de confection nord-coréenne a suscité hier une levée de boucliers dans le monde, la promesse d'une réponse ferme de l'ONU et une demande immédiate de sanctions de la part des États-Unis.

Si Pyongyang a qualifié l'essai d'«événement historique», les services de renseignements américains ont seulement confirmé, pour l'instant, qu'ils avaient détecté l'explosion d'une puissance de moins d'une kilotonne, ajoutant qu'on devait encore déterminer si

elle était d'origine nucléaire. «Cela peut être fait en fin d'après-midi, comme cela peut encore prendre un jour ou deux», a affirmé hier le porte-parole de la Maison-Blanche, Tony Snow.

Il a refusé de dire comment les États-Unis allaient procéder, mais a assuré que le gouvernement américain rendrait ses conclusions publiques. Selon les services de renseignements sud-coréens, qui ont observé une secousse sismique de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter, l'explosion a eu lieu à 10h30 hier

(heure locale) sur le site de Hwadaeri, près de Kilju, dans la province septentrionale de Hamgyong, à 385 km au nord-est de Pyongyang.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a d'ores et déjà condamné cet essai nucléaire, effectué en dépit de ses mises en garde, a déclaré l'ambassadeur du Japon,

VOIR PAGE A 8: CHOC

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6

### L'ENTREVUE

## Le fondamentalisme: une perversion moderne des grandes religions

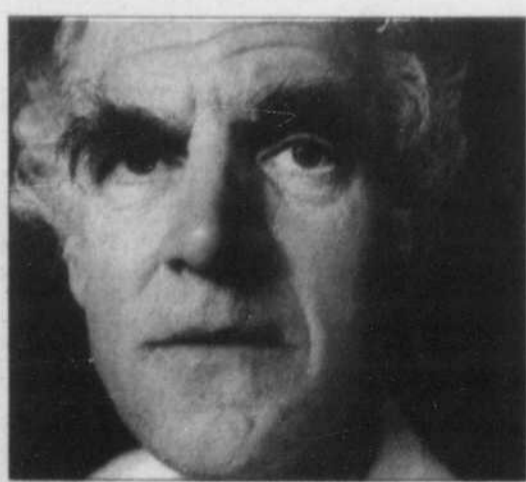
Le philosophe Charles Taylor rejette la thèse d'un retour du religieux

ANTOINE ROBITAILLE

«Le retour du religieux»: parlez-en à Charles Taylor, grand philosophe québécois, professeur émérite de l'université McGill, et il se montrera... très sceptique.

Pourtant, les signes d'un tel phénomène semblent bel et bien se multiplier: choc entre Benoît XVI et certains islamistes; multiplication des actes terroristes à motivation religieuse; croissance de la pratique religieuse aux États-Unis; revendications multiculturalistes; succès de certains mouvements charismatiques américains en Amérique latine, etc. Nombre de conflits contemporains, aussi, ont des aspects clairement religieux. Cela tranche avec le passé récent: pendant la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide, les religions eurent un rôle, mais certainement pas aussi prééminent que celui qu'elles jouent dans les luttes actuelles.

Charles Taylor, 75 ans, ne nie pas tout cela. Mais il apporte des nuances éclairantes sur ce problème central à notre époque. Depuis la publication de son *Sources of the Self* en 1992 (Harvard University Press, publié en français chez Boréal en 1998), où il réfléchissait aux développements de l'identité moderne, il s'est lancé dans une réflexion d'une envergure comparable sur la «sécularisation», qu'on pourrait définir rapidement — on y reviendra — comme le «recul» de la religion dans le monde moderne. Il y a travaillé intensément, notamment l'an dernier pendant neuf



PRINCETON UNIVERSITY PRESS

Le philosophe Charles Taylor

mois au Wissenschaftskolleg de Berlin, et publiera à l'automne 2007 *A Secular Age* (Harvard University Press), dont il a accepté d'exposer certaines des grandes lignes au *Devoir*.

En fait, «il est question que le titre de mon livre comporte un point d'interrogation», note le philosophe. En raison de tous les faits cités plus haut, justement. L'idée d'un «recul du religieux», voire d'une séculari-

sation, pouvait sembler plus évidente il y a cinq ans seulement, admet-il. La dernière fois que nous l'avons interviewé, d'ailleurs, c'était en 2001, par un beau matin du mois d'août. Une des premières lignes de notre article était: «Nous étions loin de nous douter que, deux semaines plus tard, par une autre journée magnifique de fin d'été, les tensions [entre religion et modernité] se manifesteraient aux yeux du monde de la façon la plus tragique.» Le 11-Septembre a-t-il mis fin au processus de sécularisation? La prophétie — attribuée à Malraux — au sujet de ce «XXI<sup>e</sup> siècle [qui] sera [il] religieux», se réaliserait-elle?

«Les formules du type «retour de la religion» nous empêchent de voir ce qui est neuf et très menaçant dans ces phénomènes», répond Charles Taylor. Bien sûr, «la notion de sécularisation est plus problématique qu'avant 2001», admet-il.

Non, le 11-Septembre et ses suites n'ont pas éliminé le phénomène, qui a quelque 500 ans, croit-il. Précisons: la sécularisation, ce n'est pas simplement la désertion des Églises, ou le cantonnement du religieux à la sphère privée, ou encore la séparation de l'Église et de l'État. Non, on parle de sécularisation lorsque la croyance religieuse devient «une option parmi tant d'autres». Pour bien faire comprendre ce changement fondamental, Taylor compare deux époques: «En 1500, partout dans la société, c'était à peu près inconcevable de ne pas croire en Dieu.

VOIR PAGE A 8: TAYLOR

# HOMIER-ROY

## 5H

Realisation: Sonia Perron

# 95,1 FM

PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

## É D I T O R I A L

## Qui doit payer?

C'est un lieu commun de dire que les entreprises ne paient pas assez d'impôts. Depuis quelques années, plusieurs publications du professeur de comptabilité Léo-Paul Lauzon, et de son groupe de la chaire d'études socioéconomiques de l'UQAM, ont contribué à renforcer cette impression. Or, une contre-expertise effectuée par un autre groupe d'universitaires réputés vient remettre les pendules à l'heure.



L'étude de Pierre Fortin (UQAM), Luc Godbout et Suzie Saint-Cerny (chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke) contredit chacune des conclusions de leurs collègues comptables de l'UQAM, Léo-Paul Lauzon et Michel Bernard.

Pour l'équipe Lauzon, les entreprises québécoises paient de moins en moins d'impôts comparativement aux particuliers. Pour le groupe Fortin, cette conclusion est fautive puisqu'en incluant toutes les sources de taxation des entreprises (taxe sur le capital, cotisations à l'assurance-emploi, à la CSST, au RRQ, au fonds de santé et autres), «la contribution totale des entreprises aux recettes de l'État n'a pas varié en moyenne depuis 45 ans» et atteignait 19 % des recettes fiscales totales des gouvernements en 2005.



Jean-Robert Sansfaçon

Alors que l'équipe Lauzon affirme que la majorité des entreprises québécoises ne paient pas d'impôt sur les profits, le groupe de Fortin répond que cela s'explique par le fait que 99 % de ce groupe de «privilegiées» est composé de PME qui n'ont pas fait de profits. Dans les autres cas, il s'agissait d'entreprises ayant accumulé des pertes antérieures qui annulent les profits courants.

À l'affirmation selon laquelle les sociétés recevraient plus de subventions qu'elles ne paient d'impôts, Fortin et cie répliquent que Statistique Canada considère comme des subventions les sommes versées à des organisations telles que les garderies... En somme, si l'on se fie à l'étude Fortin-Godbout-Saint-Cerny, les comptables Lauzon-Bernard auraient tout faux.

À l'opposé de cette analyse qui sous-entend que les entreprises du Québec ne paient pas leur juste part du fardeau social, certains souhaiteraient qu'elles soient tout simplement exemptées de payer des impôts puisque, de toute façon, elles réfilent la totalité de cette «dépense» aux consommateurs et aux actionnaires.

En fait, là aussi les choses sont plus complexes. Tous s'entendent pour reconnaître que le poids de la fiscalité est devenu l'un des facteurs déterminants dans la décision d'investir ici ou là sur la planète. À l'heure actuelle, la fiscalité des entreprises du Québec n'est pas la pire qui soit. Elle est même plus avantageuse qu'ailleurs au pays. Mais elle est encore loin de figurer parmi les plus attrayantes en Occident.

Or, compte tenu du taux de chômage élevé et des difficultés inhérentes à notre situation particulière (géographie, langue, niveau des salaires, etc.), nous avons tout intérêt à apprendre à jouer la carte de la compétitivité fiscale. De là à proposer l'abolition des impôts pour les entreprises, il y a une marge. Les entreprises doivent payer pour les services publics qu'elles reçoivent, elles et leurs employés, au même titre que tout autre «client» de l'État. De plus, sans impôt sur les profits, les actionnaires éviteraient de payer leurs propres impôts à titre de particuliers en laissant indéfiniment leurs dividendes dans les coffres de la compagnie. Finalement, tous conviendront qu'il serait ridicule de laisser les États étrangers percevoir seuls des impôts sur les dividendes gagnés ici par des actionnaires d'ailleurs.

Trouver le parfait équilibre fiscal susceptible de favoriser l'investissement, la répartition équitable de la richesse et une qualité de services publics satisfaisante, voilà un défi impossible aux paramètres en perpétuel mouvement. Chaque parti politique a son idée et chaque contribuable, ses intérêts à défendre. En limitant l'analyse à des comparaisons simplistes entre particuliers et sociétés, les adeptes de l'école «faisons payer les compagnies» sombrent dans un populisme improductif.

j-rsansfacon@ledevoir.com

## La bombe n° 9

L'ambiguïté a été gommée. En réussissant son essai nucléaire, la Corée du Nord signale de facto qu'elle met un terme aux incessants allers-retours ou louvoisements qui ont distingué ses relations avec ses voisins immédiats comme avec les États-Unis au cours des 12 dernières années. Son accession au club des puissances nucléaires annonce surtout une déstabilisation de l'Asie du Nord-Est.

Pour s'en convaincre, il suffit de s'attarder quelque peu aux réactions immédiates des dirigeants concernés au premier chef par la bombe coréenne. En Corée du Sud, le gouvernement a souligné qu'il restait «attaché à son principe de ne pas tolérer» que le délinquant de la famille jongle avec cette arme. Étonnamment, les positions adoptées dans l'heure par Pékin et Moscou étaient aussi fermes que celle de la Corée du Sud.



Serge Truffaut

Au Japon, certaines de ces voix que l'on dit autorisées estiment que le débat amorcé depuis peu, afin de déterminer si ce pays devait lui aussi se doter de la bombe, était devenu caduc à la minute où la Corée a mis le monde devant le fait accompli. En ce qui concerne toujours le Japon, un fait doit être retenu: l'explosion a été commandée alors que le nouveau premier ministre japonais Shinzo Abe rencontrait son homologue sud-coréen.

Enfin, les États-Unis ont indiqué que leur position serait le contraire de l'attentisme. Plus précisément, l'administration Bush a réaffirmé «son engagement à protéger les alliés dans la région». Lesquels? Le Japon et la Corée du Sud au premier chef.

Dans les semaines comme dans les mois qui viennent, il faut s'attendre à ce que les différents ministères de la Défense annoncent une cascade d'augmentations de leurs budgets. D'autant que l'explosion d'avant-hier fait suite à ces essais de missiles menés au cours de l'été dans les parages des eaux territoriales japonaises.

Plus puissante que prévu, la portée de la bombe a eu un effet inattendu. Pour une rare fois, les membres du Conseil de sécurité ont accordé leurs violons à l'unisson. Pour l'instant, ils s'affichent enclins à voter une résolution stipulant l'imposition de sanctions. Jusqu'alors, chaque fois qu'une telle éventualité était évoquée par les représentants américains, la Chine réagissait *illico* en brandissant son droit de veto.

En attendant de voir ce que l'ONU va faire, une chose est sûre: en coupant tout contact, en fermant le pont du dialogue, Washington a aiguisé la mentalité d'assiégé du dictateur nord-coréen. Résultat? Il détient SA bombe.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

## Un jugement hâtif

M. Jean-Robert Sansfaçon, dans votre enthousiasme à critiquer la Fédération des chambres de commerce de Montréal (FCCQ), dans *Le Devoir* du 30 septembre, vous en profitez pour porter un jugement hâtif, gratuit et non fondé sur une autre organisation. Vous qualifiez en effet, l'Agence des partenariats public-privé du Québec, de «groupe de pression déguisé en agence pseudo indépendante».

Ce commentaire est en soi désobligeant. Il irrite d'abord d'un côté les membres du conseil d'administration, dont la moitié sont des hauts fonctionnaires de carrière dont la probité n'est remise en cause par personne. Il irrite ensuite l'autre moitié composée de personnalités issues du monde académique ou du monde des affaires n'ayant aucun lien avec l'industrie des PPP.

Mais votre commentaire offense également les professionnels de l'Agence. Ceux-ci sont au service du gouvernement et s'investissent pleinement à conseiller et assister les ministères des Transports, de la Santé et des Services sociaux, de la Culture et des Communications dans la réalisation de leurs projets PPP. Tous ces professionnels expérimentés — ingénieurs, fonctionnaires, économistes, juristes, financiers, etc. — sont bien loin d'être un «groupe de pression» ou des lobbyistes. Ils sont tenus par le même code d'éthique et de déontologie que le reste de la fonction publique québécoise.

On doit comprendre de vos propos que vous êtes en désaccord avec l'existence de l'Agence et son mandat, mais vous laissez les lecteurs deviner pourquoi.

Dans ce contexte, et afin de laisser justement aux lecteurs le soin de se faire une opinion, je crois bon de rappeler certains faits:

L'Agence des partenariats public-privé du Québec soutient principalement les ministères dans l'analyse et la mise en place de partenariats public-privé. Elle encourage et promet — car elle n'est pas décisionnelle: a) les meilleures pratiques en matière de partenariats public-privé, incluant le respect des principes directeurs de la Politique-cadre sur les partenariats public-privé, b) une analyse rigoureuse de chaque projet telle que prévue dans le *Guide du dossier d'affaires* (voir notre site Internet), et c) la transparence dans le processus de sélection, en encourageant les ministères à rendre accessibles rapidement dans Internet les documents du processus de sélection (appel de qualification, appel de propositions, etc.); sans compter d) la présence d'un vérificateur indépendant à chaque étape du processus de sélection.

J'espère que ces précisions vous permettront, ainsi qu'à vos lecteurs, d'avoir une vision plus juste et impartiale de la mission de l'Agence.

Pierre Lefebvre,  
P.-d.g. de l'Agence des partenariats public-privé du Québec

## Pas encore la constitution!

Non, encore la constitution! André Boisclair veut qu'on retourne en arrière et qu'on retombe en débat constitutionnel. Est-ce que je suis une citoyenne normale si je dis que ce n'est absolument pas MA priorité? Pourquoi ce débat? Il me semble qu'on a des défis beaucoup plus importants et urgents, comme augmenter notre taux de natalité, faire face à nos nouveaux concurrents économiques comme la Chine et l'Inde, trouver des moyens de financer à long terme nos universités et nos hôpitaux, réduire notre dette, chercher des nouvelles façons de protéger l'environnement, etc. Je ne comprends pas en quoi un débat sur la constitution va nous aider à résoudre ces problèmes, M. Boisclair. Ce n'est pas MA priorité!

Maya Rhéaume  
Étudiante  
5 octobre

## Le dilemme afghan

Un article paru récemment dans les journaux rapportait la colère des soldats canadiens cantonnés en Afghanistan envers le gouvernement canadien pour son incapacité à défendre la guerre pour laquelle ils risquent leur vie. Leur insatisfaction est normale et même saine, car leur mission ne peut leur sembler juste si la société à laquelle ils appartiennent ne l'appuie pas. Cela témoigne de l'absence de militarisme, d'un sentiment que la guerre est une fin en soi. La paye des soldats est aussi la reconnaissance qu'ils reçoivent collectivement, car peu d'autres raisons peuvent motiver un individu d'une société occidentale à risquer sa vie. Il y a bien entendu le goût de l'aventure, mais ça ne sert de moteur qu'un temps.

Une telle constatation ouvre par contre un dilemme difficile à résoudre: un pacifiste ou un opposant à une guerre menée par son pays se

désolidarise-t-il des troupes de son pays? Doit-il se sentir inconfortable par rapport aux autocollants et fanions de toutes sortes que l'on arbore? Doivent-ils être envisagés comme un signe de bellicisme? Ces deux engagements sont-ils incompatibles? Sinon, comment soutenir les contingents canadiens envoyés à l'étranger tout en dénonçant soit l'ensemble de la guerre, soit la façon dont elle est menée, et les objectifs qui la sous-tendent?

La lourdeur du dilemme tient sûrement au fait que le questionnement sur la guerre en Afghanistan est resté superficiel: il n'a pas franchi le cap du «pour ou contre» la présence canadienne en Asie centrale. Ne pourrait-on pas s'interroger, se positionner sur les stratégies des États-Unis et de l'OTAN pour assurer la reconstruction du pays? Pour arriver à cela, il faut que la politique étrangère et de défense cesse d'être le jouet du gouvernement canadien: il y a des choix à faire au-delà de l'approbation ou du rejet de la campagne contre la terreur. Le Canada ne doit pas s'en remettre à ses alliés pour définir les limites de son engagement.

En exposant tous les aspects de l'implication canadienne en Afghanistan, nous pourrions alors dissocier notre soutien aux troupes de notre position par rapport aux différentes facettes de cette guerre.

Kathia Légaré  
Étudiante au doctorat en science politique  
à l'université Laval  
Le 3 octobre 2006

## Un protocole de Kyoto alimentaire

Au Canada, d'ici la fin de 2006, le temps n'est-il pas plus que venu d'organiser un sommet sur l'alimentation? L'objectif: arriver à une entente sur un protocole de diminution progressive du sucre, du sel et du gras dans l'alimentation. Tous les dirigeants de l'alimentation et de la restauration devraient y être convoqués.

Cette rencontre permettrait une prévention porteuse de mieux-être, une meilleure santé et d'énormes économies quant au traitement des maladies liées aux quantités excessives de sel, de sucre, de gras et de mauvais gras.

Un tel sommet alimentaire, c'est élémentaire, et il presse.

Yvon Bureau  
Québec, le 6 octobre 2006

## LIBRE OPINION

## Le mépris de la pensée

ANDRÉE FERRETTI  
Écrivaine

Parait dans *Le Devoir* du 5 octobre un article intitulé: «Des machabées pour détruire les mythes», dans lequel on nous informe d'une étude en cours qui établit la cause des décès de 49 membres de la dynastie des Médicis et nous rappelle, en passant, que cette puissante famille de marchands fut le mécène des grands artistes de l'époque, dont Michel-Ange et Léonard de Vinci.

Qui ne connaît pas, au moins de nom, ces grands artistes et qui connaît, même de nom, François de Médicis, grand-duc de Toscane, me suis-je demandé.

Et cela m'a fait penser à Guy A. Lepage osant se colleter à Victor-Lévy Beaulieu, osant même feindre de trouver pathétique que cet immense écrivain ne connaisse pas le sens des mots. Et je me suis consolée de l'injustifiable popularité du premier en pensant qu'il serait oublié avant même d'être mort, alors que le deuxième vivrait dans l'histoire et la culture, bien après sa mort.

Je regarde peu la télévision, précisément pour ne pas encombrer ma vie et ma pensée d'insignifiants. Par conséquent, après trois visionnements, la saison dernière, de *Tout le monde en parle*, j'ai mis cette émission dans le panier de

celles favorables à l'abâtissement et, donc, à éviter. Je n'ai par conséquent pas vu l'émission critiquée par Victor-Lévy Beaulieu. J'ai toutefois lu cette critique et la réplique de Guy A. Lepage, parue dans *La Presse* du 4 octobre. Et c'est à cette réplique que je viens ici répliquer à mon tour, tant son inintelligence m'offusque, tant sa mesquinerie, nécessairement liée à la sottise, m'offusque, car, contrairement aux Médicis, Guy A. Lepage n'a ni l'envergure, ni la culture, ni la générosité nécessaires à la reconnaissance du génie des créateurs à l'œuvre dans la société québécoise.

Plaçant l'événement télévisuel au centre de la vie culturelle et lui-même au centre de l'événement télévisuel, il confond allègrement verbiage et pensée, production et création, et, suprême ânerie, cause et effet.

Ainsi, il se moque de Victor-Lévy Beaulieu qui envoie ses ouvrages, en service de presse, aux chercheurs de son émission, comme à tous les attachés et attachées de presse de tous les médias. Ceux-ci étant de nos jours — en tous cas de devant de l'être dans nos sociétés démocratiques — les mécènes qui assurent la diffusion des œuvres, il n'est que normal de faire appel à leurs services, payés, est-il besoin de le souligner, par les derniers publics.

## Parle, parle. Jase, jase.

C'est bien connu, il n'est pas indispensable de penser pour parler, mais pour écrire, il faut nécessairement penser. Mais ne pense pas qui veut et quand celui qui ne pense pas se mêle d'écrire, il laisse voir son incurie intellectuelle.

C'est la démonstration qu'a faite Guy A. Lepage dans sa réplique à VLB. En faisant étalage de sa connaissance du Moyen Âge, en des allusions tout droit sorties d'une encyclopédie destinée à faire «tout connaître d'un sujet en 20 lignes et quatre illustrations en couleurs», il a cru ainsi convaincre ses éventuels lecteurs qu'il pouvait discuter de plain-pied avec l'écrivain, qu'il pouvait confondre la frivolité de son rôle dans notre espace culturel avec l'engagement social, politique et culturel de l'auteur d'une œuvre magistrale. C'est exactement cela en quoi consiste le fascisme: le mépris de la pensée.

Or, quoi de plus absent que le respect de la pensée dans l'article de Guy A. Lepage? Il s'en vante d'ailleurs. Il s'agit pour lui, avant tout, de se bidonner, dit-il. Ce qui, évidemment, n'a rien à voir avec le plaisir de l'invention ludique qu'une émission intelligente pourrait nous offrir. Ce qui semble n'être pas la marque de commerce de *Tout le monde en parle*, à en juger par les commentaires des lecteurs.

C'est regrettable et je le regrette.

## ACTUALITÉS

## KI-MOON

SUITE DE LA PAGE 1

sur le programme nucléaire nord-coréen. «Ce devrait être un moment de joie, mais j'ai le cœur lourd» a-t-il déclaré, qualifiant le premier essai nucléaire nord-coréen d'«acte de provocation» et de «menace grave et directe pour la paix et la stabilité de la péninsule coréenne ainsi que de l'Asie du Nord-Est».

Et de rappeler, de manière d'ailleurs peu diplomatique, que «le secrétaire général Kofi Annan n'a jamais effectué de visite en Corée du Nord au cours de ses 10 ans de mandat. J'ai l'intention d'aller en Corée du Nord dès que j'en aurai l'occasion», a-t-il ajouté dans une entrevue publiée aujourd'hui dans le journal sud-coréen *Chosun Ilbo*.

La coïncidence entre l'élection de Ban par le Conseil de sécurité et la nouvelle crise internationale suscitée par l'essai nord-coréen ne doit rien au hasard, juge-t-on de source diplomatique au siège de l'ONU.

Le Japon, qui préside actuellement le Conseil de sécurité, devrait organiser rapidement des consultations sur l'attitude à tenir devant cette initiative visiblement destinée à attirer l'attention de la communauté internationale.

La Corée du Nord avait fait part de ses intentions mardi dernier, et vendredi, le Conseil de sécurité l'avait mis en garde contre son projet sans préciser pour autant quelles conséquences il aurait.

Les États-Unis souhaitent une réaction immédiate devant ce qu'ils considèrent comme un acte de provocation de la part du régime communiste de Pyongyang.

Huitième secrétaire général en 60 ans d'existence des Nations unies, Ban est, de par sa nationalité même, bien au fait des enjeux de la crise provoquée par la Corée du Nord, mais on ignore encore de quelle manière il entend la gérer.

Cet homme de 62 ans, dont tout le monde à New York s'accorde à reconnaître la capacité de travail et la courtoisie, hérite d'une bureaucratie de 9000 fonctionnaires et d'un budget de cinq milliards de dollars.

La nouvelle crise dont il hérite s'ajoute à près de vingtaine d'opérations de maintien de la paix où sont engagées les Nations unies à travers le monde, pour un coût de cinq milliards de dollars également.

Le profil de Ban tranche avec celui d'Annan, excessivement médiatisé aux yeux de plusieurs dont les États-Unis, qui préfèrent que le secrétaire général des Nations unies se borne à être un bon administrateur.

Pour Jang Sung-min, ancien conseiller présidentiel sud-coréen, Ban fera vraisemblablement un bon travail précisément parce qu'il est «lisse»: «Il n'y a rien de particulier à dire de lui.»

Selon l'analyste néerlandais Dick Leurdijk, expert des Nations unies, «Ban ne sera pas un diplomate actif, prêt à prendre des initiatives, comme l'était Kofi Annan».

«Il sera plus proche de son prédécesseur asiatique U Thant, qui se contentait de gérer la boutique», prédit-il, en se référant au diplomate birman qui a occupé le poste de 1961 à 1971.

Il va devoir apprendre à maîtriser les médias, mais en tout cas, selon un diplomate chevronné de l'ONU, Ban «apportera une immense expérience diplomatique» au palais de verre de New York.

D'après Reuters et l'Associated Press

## QUEBECOR

SUITE DE LA PAGE 1

Selon le mémoire de Quebecor, «toute règle interdisant la communication entre les salles de nouvelles de différents médias est devenue obsolète et anachronique».

À l'appui de sa demande, Quebecor évoque «l'augmentation de la performance des réseaux», la mondialisation de l'information grâce à Internet et «l'omniprésence de gens équipés d'outils légers qui permettent d'acheminer des images et des sons partout sur la planète».

Quebecor vise également Radio-Canada, «qui pratique, en information, une convergence qu'aucune autre entreprise de diffusion n'est autorisée à mettre en œuvre. La société publique n'est pas soumise à certaines contraintes et peut même étendre sa force de convergence avec des médias qui, officiellement, ne sont pas reliés à sa propriété. Le groupe Gesca en occurrence. Quant aux diffuseurs privés, différentes contraintes leur sont imposées, limitant leur capacité à réunir l'ensemble de leurs forces».

Quebecor fait également remarquer que l'information au Canada et à l'étranger «est aujourd'hui garantie par de grandes entreprises intégrées qui utilisent toutes les formes disponibles de diffusion: télévision, Internet, mobile [sic], médias écrits».

Rappelons que, lorsque Quebecor a acheté TVA/Vidéotron, certaines règles ont été établies par le CRTC pour bien marquer une séparation entre les salles de nouvelles de TVA et celles des journaux de Quebecor comme *Le Journal de Montréal*.

Quebecor sera sûrement une des «vedettes» de cette audience puisque son mémoire propose deux autres idées spectaculaires, qui avaient déjà été évoquées par son président Pierre Karl Péleadeau il y a quelques mois.

Selon Quebecor, les producteurs privés qui sont des filiales des télédiffuseurs devraient avoir droit aux mêmes sources de financement que les producteurs indépendants.

Et Quebecor se fera le promoteur de l'instauration d'une nouvelle redevance. Les réseaux de télévision privés comme TVA et TQS devraient pouvoir recevoir une redevance d'abonnement des entreprises qui distribuent les signaux de télévision (câble et satellite), de la même façon que les chaînes spécialisées reçoivent une telle redevance des distributeurs.

Mais cette redevance ne serait versée qu'aux télédiffuseurs privés, ajoute Quebecor. Radio-Canada n'y aurait pas droit parce qu'elle dispose déjà d'une source de fonds supplémentaire, c'est-à-dire les subventions gouvernementales.

Le Devoir

## CHOC

SUITE DE LA PAGE 1

Kenzo Oshima, qui préside le Conseil ce mois-ci, à l'issue de premières consultations d'urgence.

Les 15 membres du Conseil de sécurité ont de nouveau enjoint à la Corée du Nord de «s'abstenir d'effectuer d'autres tests, de retourner aux pourparlers à six et d'abandonner tous ses programmes nucléaires et ses autres programmes liés aux missiles». Les pourparlers à six (Chine, les deux Corées, États-Unis, Japon, Russie), qui visent à faire abandonner à la Corée du Nord son programme nucléaire militaire, sont boycottés par Pyongyang depuis novembre 2005 pour protester contre des sanctions bancaires américaines.

Les membres du Conseil «ont souligné que la réponse du Conseil devait être ferme, rapide et très claire», a ajouté M. Oshima. Une réunion d'experts avait lieu hier après-midi pour discuter d'un projet de résolution présenté par les États-Unis. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et le Japon se réunissent à nouveau ce matin pour continuer de discuter de la réponse à donner à l'essai nucléaire nord-coréen, sur la base de propositions américaines de sanctions.

L'ambassadeur américain, John Bolton, a précisé que ce projet prévoyait l'imposition de sanctions à la Corée du Nord aux termes du «chapitre sept» de la Charte de l'ONU, qui donnent au Conseil de larges pouvoirs d'action, y compris militaires, pour traiter les «menaces pour la paix, les infractions à la paix, ou les actes d'agression». Les mesures qui seront prises contre la Corée du Nord devront faire «vraiment mal», a aussi estimé hier le négociateur américain dans le dossier nucléaire nord-coréen, Christopher Hill, sur la chaîne américaine Fox News.

Un premier projet de résolution, mis en circulation par les États-Unis, «condamne le test nucléaire», «exige le retour immédiat et sans conditions préalables de la Corée du Nord aux pourparlers à six» et son «retour au sein du Traité de non-prolifération nucléaire et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique». Il exige également «l'abandon par Pyongyang de son programme d'armement nucléaire et de ses programmes nucléaires».

En matière de sanctions, ce document prévoit l'imposition à la Corée du Nord d'un embargo sur «les armes et matériels connexes», «les matériels liés à la technologie nucléaire ou à celle des missiles», ainsi que sur «les marchandises de luxe». L'embargo couvre également «la formation technique» liée à la production de ces biens, ainsi que «les transactions financières qui soutiennent les activités liées aux missiles, ou liées à des activités illégales telles que la contrefaçon, le blanchiment d'argent, le trafic de drogue».

Le texte prévoit également «le gel des avoirs ou ressources financiers à l'étranger liés à ces activités», ainsi que «l'inspection internationale de toute cargaison à destination ou en provenance de Corée du Nord afin d'assurer l'application des mesures ci-dessus». Le projet prévoit que le Conseil procédera au bout de 30

jours à une évaluation de la façon dont la Corée du Nord se sera acquittée de ses obligations.

Le projet de résolution comporte en annexe des propositions déposées par le Japon et qui sont plus fermes. Le Japon propose ainsi d'interdire totalement aux navires nord-coréens l'accès aux ports des autres pays, et aux avions nord-coréens, l'accès à leurs aéroports. Tokyo propose également un embargo sur tous les biens en provenance de Corée du Nord et l'imposition d'une interdiction de voyager aux hauts dignitaires du gouvernement de ce pays.

## Condamnation unanime

Washington est par ailleurs confiant d'en arriver à une action qui recueille l'appui des autres membres du Conseil de sécurité. M. Bolton a souligné hier que la discussion avait été «tout à fait remarquable» et qu'elle avait produit, en 30 minutes seulement, «une condamnation unanime» de l'essai nord-coréen. «Personne ne l'a défendu, loin de là», a-t-il dit. Même la Chine, fidèle alliée du régime communiste nord-coréen, a fait part de «sa ferme opposition» à un essai mené «de manière éhontée». Pour Mohamed el-Baradei, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'essai «représente un défi sécuritaire grave non seulement pour l'Extrême-Orient, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale».

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, s'est quant à lui dit très préoccupé par ce premier essai nucléaire nord-coréen, estimant qu'il allait aggraver les tensions dans la région. M. Annan appelle les parties à «répondre à ce grave défi d'une manière constructive et appelle à la reprise rapide de sérieuses négociations dans le cadre des discussions à six», lit-on aussi dans le communiqué.

## L'escalade

Cette première explosion atomique nord-coréenne a été qualifiée d'«événement historique» par le régime totalitaire de Kim Jong Il. Pyongyang avait averti le 3 octobre qu'elle allait procéder à un essai, invoquant «la menace extrême des États-Unis de déclencher une guerre nucléaire» ainsi que les sanctions imposées par le Trésor américain contre des entités nord-coréennes accusées de blanchiment d'argent.

Cet essai nucléaire, effectué en violation notamment de l'Accord intercoréen de dénucléarisation de la péninsule de 1992, est l'aboutissement de l'escalade commencée en octobre 2002, lorsque l'administration Bush a accusé Pyongyang de poursuivre un programme clandestin d'enrichissement d'uranium.

En 2003, Washington s'est tout de même résolu à engager un dialogue par le biais des pourparlers à six. En septembre 2005, un accord de principe appelant au désarmement de la Corée du Nord en échange de garanties de sécurité est signé. Le texte, vague, ne comporte aucun calendrier. Dès le lendemain, Pyongyang précise ses exigences de réciprocité et Washington décide des sanctions financières visant à étrangler le régime de Kim Jong Il, accusé de fabrication de fausse monnaie.

Le Devoir, avec l'Agence France-Presse, Associated Press, Le Monde et Reuters

## TAYLOR

SUITE DE LA PAGE 1

Évidemment, en l'an 2000, c'est au contraire très possible. Même que, dans certains milieux — comme ceux des universités —, le fait d'y croire est «presque inconcevable», fait remarquer Taylor le professeur d'université et catholique pratiquant. (Il a d'ailleurs été invité à quelques reprises à discuter de la modernité avec Jean-Paul II à Castelgandolfo, la résidence d'été du pape, tout comme d'autres philosophes renommés tels Hans-Georg Gadamer, Emmanuel Lévinas et Paul Ricoeur, entre autres.)

La sécularisation, ajoute Taylor, se caractérise aussi par «la pluralité des croyances religieuses et spirituelles». L'individu revendique le pouvoir d'opter pour l'une ou l'autre des «spiritualités» disponibles. Il y a donc encore du religieux, du spirituel, mais contrairement à l'an 1500 cité plus haut, les possibilités sont totalement ouvertes. «Rien n'est inconcevable de nos jours, on peut être n'importe quoi», dit le philosophe, un sourire dans la voix.

## Islamisme

D'accord, mais il y a quand même des phénomènes religieux qui semblent progresser plus que d'autres: l'islamisme, bien sûr. Les dirigeants arabes des années 1950, 1960 et 1970 étaient invariablement des laïcs. Nasser avec le parti Baas. Même chose en Syrie, en Irak, etc. Arafat n'avait rien ou presque de religieux dans son discours. Les nouveaux chefs d'aujourd'hui, les Nasrallah, Ben Laden, etc., se présentent tous comme des figures religieuses.

«Le cas du monde arabe est très frappant», admet Charles Taylor. Il y avait jadis en son sein une mobilisation nationaliste et moderniste contre l'Occident, perçu comme un envahisseur à cause du colonialisme et d'Israël. «Il faut se demander pourquoi c'a été remplacé par une mobilisation des mêmes populations, avec des revendications et des griefs similaires, mais autour de l'islam.» D'une part, répond-il, la première mobilisation, nationaliste, n'a pas atteint ses buts. Des chefs ont pris le pouvoir et n'ont pas comblé les attentes, «lesquelles étaient peut-être complètement irréalistes». D'où la deuxième mobilisation, religieuse, qui rejette l'Occident et prône un retour à la tradition.

## Du «faux traditionnel»

Mais attention, insiste Taylor, il y a ici une nouveauté. «Ce n'est pas parce que les islamistes se réclament d'une tradition qu'ils sont vraiment traditionnels.» En clair, la religion se trouve réinventée dans le processus. Dans l'islamisme, les «oulémas» — théologiens traditionnels de l'islam — ont perdu de leur importance. Ce sont des Ben Laden qui se lèvent et prétendent interpréter la religion et en dégager des règles prétendument claires, note Taylor. «Il émet des fatwa? Ce qui est absurde au regard de la tradition islamique. C'est inconcevable, même dans un passé assez récent, qu'un autodidacte se donne ce rôle ou encore définit ce qu'est un «martyr», par exemple.»

Les fondamentalistes redéfinissent les grandes religions sur la base du rejet de la modernité. Des auteurs clés de l'islamisme, tel l'Égyptien Sayed Qutb

exécuté par le régime de Nasser en 1966, s'étaient imprégnés des intellectuels occidentaux qui pourfendaient la modernité, note Taylor. Qutb — dont la lecture est obligatoire chez les talibans et les membres d'al-Qaïda — avait étudié au Colorado et en était revenu avec un dégoût profond de la civilisation américaine et occidentale, qu'il considérait comme étant «en voie de pourrissement». Qutb, nous dit Taylor, en conclut que la civilisation occidentale contient une espèce de «virus» que les Occidentaux communiquent aux pays arabes; «et pour éviter cela, il faut l'expulser et retourner aux sources».

Le paradoxe, c'est que les fondamentalistes sont, sur certains plans, fortement modernes. D'abord dans leur utilisation de la technique, qu'il s'agisse des moyens de communication contemporains ou, bien sûr, du réseau Internet. «Et il y a autre chose. Sur le plan de leur mode de mobilisation politique, ils sont complètement modernes. Ils détruisent toutes les structures traditionnelles. L'autorité des «oulémas» et celle des «cheiks» [s'imposent] au nom d'une mobilisation de masse qui s'apparente beaucoup aux autres grandes mobilisations occidentales modernes depuis la Révolution française.»

## «Islamofascisme»?

Doit-on en conclure que Charles Taylor ferait sien le néologisme inventé par George Bush, «islamofascisme»? Pas du tout.

Certes, il y a des parallèles à dresser entre, d'une part, les idéologies modernes séculières du XX<sup>e</sup> siècle (communisme, fascisme, nazisme), et d'autre part, l'islamisme. Au premier chef, l'ingrédient du «ressentiment», bien présent en Allemagne nazie en raison du traité de Versailles — «le sentiment d'avoir été gravement blessé, exploité, attaqué par l'autre». Il y a de cela dans l'islamisme. Cependant, Taylor rebute à parler d'«islamofascisme» pour les mêmes raisons qu'il déteste l'expression «la guerre au terrorisme». Parce que l'islamisme demeure, encore aujourd'hui, un phénomène extrêmement moderne, soutient-il. Or, en lui déclarant la guerre, «on contribue à rendre tous les musulmans à l'étranger, comme ceux chez nous en Occident, solidaires de ce courant. Il faut plutôt tout faire pour aider la majorité de l'islam à se dissocier de ça».

Ainsi, il qualifie de «malédiction» la présence de George Bush à la Maison-Blanche au moment des attentats du 11-Septembre. «Ça nous a fait énormément de tort, se désole Charles Taylor. Parce qu'en définitive, les islamistes ont fait du recrutement pour al-Qaïda comme jamais les dirigeants de ce réseau n'auraient pu l'espérer eux-mêmes; dans tous les pays islamistes, mais aussi dans les pays occidentaux.»

Ne pas répéter, espérer que la majorité silencieuse de musulmans modérés viendra à bout de la minorité islamique: tout cela ne s'apparente-t-il pas à de l'«apaisement», cette attitude de 1938 à Munich, où les démocrates européennes se sont effondrées au lieu d'affronter le fascisme? La comparaison est «totalement erronée!», s'exclame Taylor. «À cet argument, il faut répondre que, si l'on veut vraiment établir un parallèle, eh bien nous sommes encore dans l'équivalent des années 20, dit-il. À cette époque, en se montrant un peu plus compréhensif envers les problèmes que les Allemands éprouvaient en raison des coûteuses «réparations», on aurait peut-être pu éviter la prise du pouvoir par Hitler.» Évidemment, lorsque celui-ci de-

Bernard Primeau (1939-2006)

## Décès d'un des piliers du jazz québécois

Le batteur québécois Bernard Primeau est mort des suites d'un cancer, a rapporté Radio-Canada hier soir.

L'artiste venait tout juste d'enregistrer un onzième disque, *Remcontre jazz et classique*, qu'il décrivait comme l'album de sa carrière et dont le lancement devrait avoir lieu aujourd'hui. Il avait déjà annoncé qu'il n'assisterait pas au lancement en raison de son état de santé.

Né le 5 janvier 1939 à Montréal, ce véritable homme-orchestre était un des piliers du jazz au Québec. À 16 ans, il joue de la batterie dans les bars et cabarets de la métropole. Il parfait son art grâce aux conseils de Guy Nadon, surnommé le roi du drum. Son talent de batteur est vite remarqué, et Bernard Primeau accompagne les Jérolas, Michèle Richard, Michel Louvain et Pierre Lalonde.

Dans les années 1970, le musicien met le cap sur la Californie. Il se produit notamment à San Francisco. Bernard Primeau revient à Montréal en 1976, où il se joint au trio d'Oliver Jones.

En 1984, il fonde le Bernard Primeau Montréal Jazz Sextet, devenu depuis le Bernard Primeau Montréal Jazz Ensemble. En deux décennies, la formation a donné plus de 500 concerts des deux côtés de l'Atlantique et a enregistré 11 titres.

Le Bernard Primeau Montréal Jazz Ensemble a remporté le Félix de l'album jazz de l'année à deux reprises: album *Virage* (1997), album *Œuvres de Félix Leclerc* (1996).

En 2005, Bernard Primeau a reçu le prix Oscar-Peterson pour sa contribution au jazz canadien et la qualité de son art.

En juillet dernier, le batteur et chef d'orchestre a notamment donné deux spectacles, en compagnie de sa formation, au 27<sup>e</sup> Festival international de jazz de Montréal.



Bernard Primeau

Presse canadienne

## Benoît XVI

Par ailleurs, Charles Taylor déplore les propos controversés de Benoît XVI sur l'islam. Selon le philosophe, le pape a montré à cette occasion qu'il n'avait aucune idée du fonctionnement des médias modernes. «Quiconque a été en politique voit à quel point c'était stupide de citer un empereur byzantin qui parle de «toute la violence de Mahomet» et de ne rien ajouter!» Benoît XVI ne s'est pas rendu compte qu'il était une «cible de choix» pour les islamistes, qui y verraient une occasion en or d'exploiter cette déclaration. «Après tout, ce sont des papes qui ont lancé les premières croisades!» De plus, le fait de laisser entendre que «nous, les chrétiens, avons marié raison et révélation et qu'eux, les musulmans, ont décidé carrément de mettre la raison au placard» est réducteur, dit Taylor. On peut citer des contre-exemples: Avaros chez les musulmans. Et du côté chrétien, il ne faut pas oublier que, il y a un peu plus de 100 ans, Pie IX dénonçait le monde moderne et rejetait le principe selon lequel «la raison humaine, considérée sans aucun rapport avec Dieu, est l'unique arbitre du vrai et du faux».

## Sens littéral et imagé

Enfin, dans la modernité actuelle, d'autres grandes religions ont été réinventées et sont devenues, comme l'islamisme, des «repères d'identité». Taylor vise les fondamentalistes chrétiens américains, «qui prétendent que chacune des phrases de la Bible est littéralement vraie». Pour que cela prenne forme, Taylor note qu'il «fallait l'invention de la science moderne, la distinction entre les significations littérales et imagées, et une attaque de ceux qui disent que la religion n'est que mythologies». Autre exemple, le parti hindouiste Bharatiya Janata est l'un des partis politiques les plus importants de l'Inde. Taylor note que le mot «hindouiste» n'existait pas il y a deux siècles et répond à un besoin de «repères d'identité» pour mobiliser les masses. Les effets ne sont pas les mêmes que dans l'islam ou chez les chrétiens américains, mais cela peut avoir des conséquences néfastes: association à des citoyens de seconde classe, tensions communales, terrorisme. «Il y a d'autres phénomènes où la religion devient un repère d'identité fondé sur des «vestiges historiques», par exemple la conversion de certains anciens communistes athées de l'Europe de l'Est à la religion orthodoxe.»

La religion revient, en somme, mais non sans avoir été redéfinie et avoir changé de rôle.

Le Devoir

♦ ♦ ♦

Charles Taylor participera à un débat avec le philosophe français Pierre Manent sur la question de la religion, samedi prochain le 14 octobre à 14h, au Musée des beaux-arts de Montréal. L'événement est organisé par la revue *Argument* avec, entre autres, l'appui du Devoir.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

# LES SPORTS

L N H

## Higgins-Koivu-Ryder: le trio numéro un du Canadien

FRANÇOIS LEMENU

Le Canadien a entrepris la saison sans miser sur un trio numéro un confirmé. Après deux matchs, la question ne se pose plus. L'unité composée de Chris Higgins, Saku Koivu et Michael Ryder s'est révélée la plus menaçante contre les Sabres de Buffalo et les Maple Leafs de Toronto. Ces trois joueurs ont récolté un total de huit points, y compris deux buts par Koivu. Higgins et Ryder ont même ajouté un but chacun lors des tirs de barrage à Toronto. S'ils poursuivent sur cette lancée, Higgins, Koivu et Ryder pourraient former l'un des bons trios du circuit avant longtemps.

«Il n'y a pas de limites à ce qu'ils peuvent accomplir. Ils ont le potentiel», a déclaré Guy Carbonneau après l'entraînement de l'équipe, hier, à Verdun.

«Ils ont du talent en plus de bien s'entendre sur la glace. Ils ont rapidement établi une bonne communication à trois. Ils n'ont pas attendu pour prendre les choses en main», a ajouté l'entraîneur du Tricolore.

Il est encore tôt pour comparer le trio numéro un du Canadien aux meilleurs unités de la ligue. On aura d'ailleurs une bonne idée de sa valeur, mercredi, à Philadelphie. Le trio de Koivu pourrait être opposé à celui de Peter Forsberg que complètent Simon Gagné et Mike Knuble.

«On a joué une vingtaine de matchs ensemble la saison dernière, a rappelé Koivu. Nous sommes encore à l'étape de l'apprêtissage. Pour être efficaces,

nous allons devoir mettre en place des jeux préparés d'avance.»

Le capitaine est prudent dans l'évaluation de son trio.

«On ne peut être considéré comme trio numéro un que si on joue bien à tous les matchs, prévient-il. La régularité est ce qui distingue les bons trios des autres.»

«Un trio ne doit pas seulement marquer des buts pour être efficace. Il doit aussi s'imposer face à la meilleure unité de l'adversaire. Personnellement, c'est un défi que j'adore.»

Koivu a déjà profité de la présence de bons ailiers à ses côtés.

«J'ai joué avec Rex [Mark Recchi] et Brian Savage. Il y a eu ensuite Shayne Corson. Puis l'équipe a eu sa part de problèmes en 1999 et 2000. Il y avait plusieurs blessés et l'équipe misait beaucoup sur des joueurs des mineures.»

«La situation est différente aujourd'hui. Nous sommes de retour dans la course.»

Koivu apprécie de jouer avec Higgins et Ryder. Il est particulièrement élogieux à l'égard du jeune Américain.

«Higgins est très compétitif, dit-il. Il n'est pas le plus talentueux mais il compense par un engagement total envers l'équipe. Il se présente tous les soirs. Je sais, par exemple, qu'il sera là en défense pour nous protéger.»

«C'est difficile pour un jeune de passer de la Ligue américaine à la Ligue nationale. Mais il n'a mis que quelques mois pour réaliser l'ajustement.»

Presse canadienne

Malgré quelques inquiétudes

## David Aebischer n'a jamais eu de doutes sur ses capacités

FRANÇOIS LEMENU

Les gardiens Cristobal Huet et David Aebischer ont suscité des inquiétudes à l'aube de la nouvelle saison. En matchs préparatoires, Huet a conservé une moyenne de 5,00 et un taux d'arrêts de 0,833. Aebischer n'a guère fait mieux à l'entraînement alors qu'il a maintenu une moyenne de 3,97 et un taux d'efficacité de 0,839.

Les performances de Huet, à Buffalo, et d'Aebischer, à Toronto, ont donc eu pour effet de rassurer bien du monde. Aebischer a été crédité de la première victoire du Canadien cette saison après avoir repoussé 36 tirs en 65 minutes de jeu. Il a été ensuite solide dans les tirs de barrage, cédant seulement devant Mats Sundin.

«Je n'ai jamais entretenu de doutes, a déclaré Aebischer à son retour de l'auditorium de Verdun. Durant les matchs hors-concours, j'ai commis quelques erreurs mentales. Mais ces erreurs nécessitent seulement un léger ajustement.»

Le Suisse a avoué avoir ressenti un brin de nervosité à son premier match de l'année.

«C'était spécial, surtout qu'on jouait à Toronto. J'étais un peu nerveux. Mais j'avoue avoir toujours du plaisir à jouer à Toronto.»

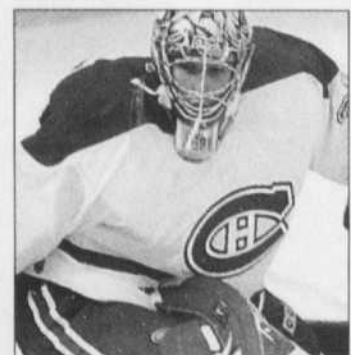
En compétition

Huet et Aebischer sont en compétition directe pour le poste de gardien titulaire chez le Canadien. Il s'agit d'une lutte amicale mais combien réelle.

«Il y a une compétition et chaque match est important, fait valoir Aebischer. Sauf qu'on ne va pas analyser la situation après chaque rencontre. Il est clair qu'on veut jouer tous les deux. Pour ma part, j'estime avoir bien fait. Mais l'important, c'est les deux points au classement. Et aujourd'hui, ce match est déjà derrière nous.»

Guy Carbonneau devrait an-

Presse canadienne



David Aebischer

noncer aujourd'hui le choix de son gardien en vue du match de demain à Philadelphie.

Cinq ou six matchs

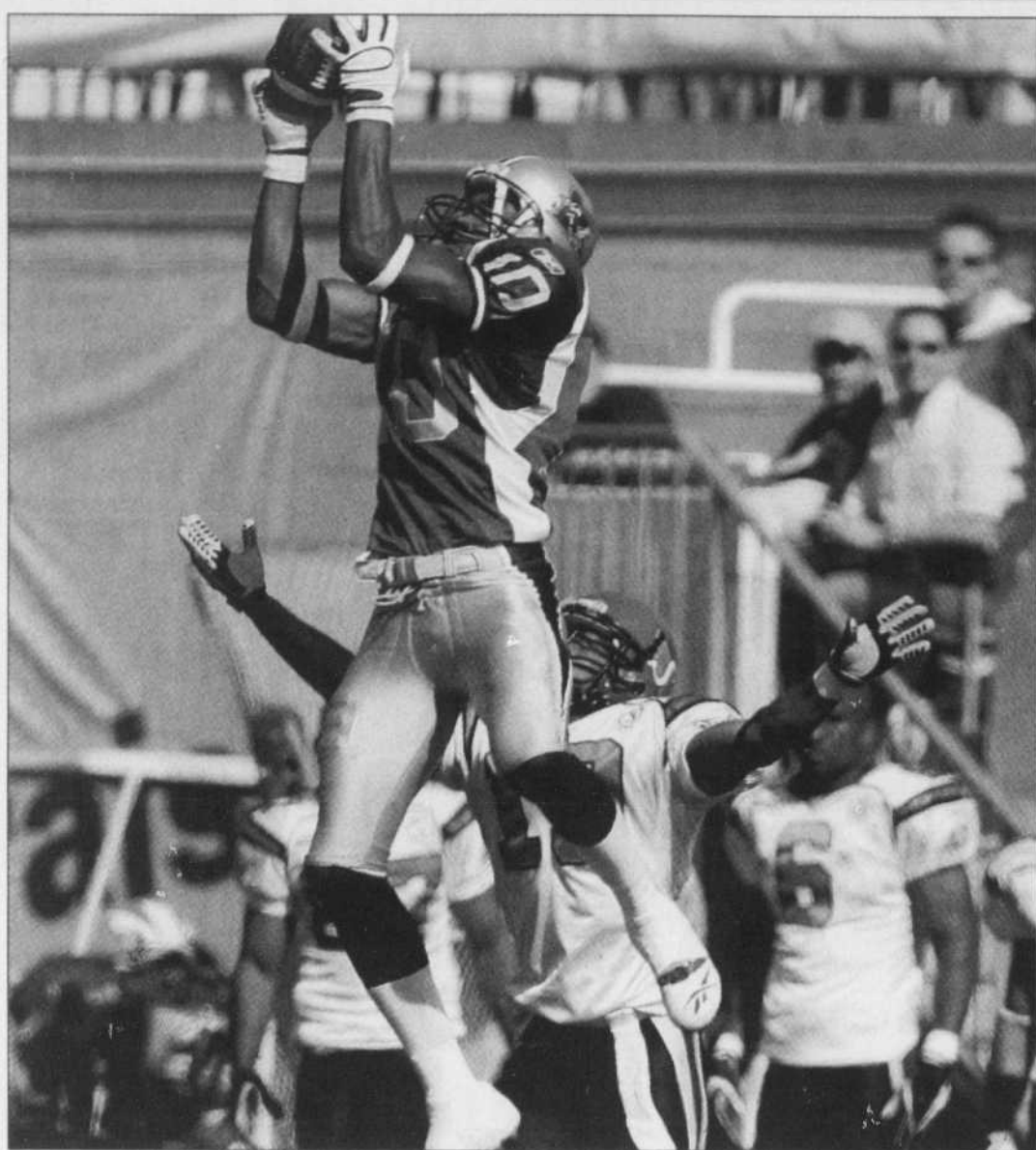
Carbonneau entend faire preuve de patience envers son deuxième trio composé de Sergei Samsonov, Tomas Plekanec et Alex Kovalev. En deux matchs, l'unité a été limitée à deux passes enregistrées par Kovalev. «Je m'attends à plus, admet l'entraîneur du Canadien. Mais on a seulement disputé deux matchs. Alex est un des joueurs les plus talentueux de la ligue, Samsonov a eu de bonnes saisons, et Plekanec tente de trouver sa place entre les deux.»

Guy Carbonneau a quand même pris des notes. «Ils se cherchent sur la glace. Ils ne s'aident pas assez en zone offensive. Ils jouent de façon trop large.»

«Pour être efficaces, les attaquants doivent évoluer dans un territoire restreint, ils doivent jouer de façon plus rapprochée, moins distante. C'est ce qu'ils ne font pas.»

La patience de Carbonneau a quand même des limites. «Je vais attendre qu'on ait joué cinq ou six matchs. Il faut leur donner le temps d'être à l'aise ensemble. Mais après, il faudra peut-être prendre des décisions.»

Presse canadienne



O'Neil Wilson, des Alouettes, a participé à la victoire de son équipe hier, à Montréal.

FOOTBALL

## Victoire des Alouettes

### L'équipe de Montréal écrase les Roughriders de la Saskatchewan 35 à 8 et s'assure d'une place dans les séries d'après-saison

MICHEL LAJEUNESSE

Après un long passage à vide, les Alouettes se sont finalement assurés d'une place dans les séries d'après-saison hier en écrasant les Roughriders de la Saskatchewan 35-8 au Stade Percival-Molson.

Leur deuxième victoire de suite après une série de six revers, le premier gain sous les ordres de leur nouvel entraîneur-chef Jim Popp, leur donne une fiche de neuf victoires contre six revers à trois matches de la fin de la saison régulière et leur permet de conserver le premier rang dans la section est de la Ligue canadienne.

Ben Cahoon a capté deux passes de touché, Robert Edwards a marqué un 11<sup>e</sup> touché au sol, Davis Sanchez a marqué un autre majeur sur une course de 43 verges après une interception d'une passe de Kerry Joseph et Damon Duval a réussi un placement de 35 verges quand les Alouettes ont dominé leurs adversaires, qui présentent maintenant un dossier de 7-8. Le seul touché des Roughriders a été réussi à 9:29 du quatrième engagement sur une passe de Kerry Joseph à Yo Murphy.

Mais c'est la défense, menée par les R-Kal Truluck, Anwar Stewart, Timothy Strickland et Richard Karikari, qui a procuré ce gain aux Montréalais. Les Alouettes ont en effet complètement fermé la porte aux Kenton Keith, Jason Armstead, Matt Dominguez, qui avaient marqué 399 points avant ce match, plus que toute formation de la section

est. Les Rocky Butler et Joseph, constamment pressés dans leurs jeux, n'ont jamais pu mettre l'attaque des Riders en branle. Ils se sont souvent retrouvés loin dans leur territoire gracieusement de quelques longs bottés de Damon Duval et de bons plaqués d'Etienne Boulay, qui a joué un très fort match au sein des unités spéciales.

Si les Alouettes ont pris une avance de 14 points dès le premier quart, c'est parce qu'ils ont présenté du football sans faille.

Leur première série à l'attaque a été sans bavure; cinq jeux exécutés à la perfection. La série a débuté à leur ligne de 35 et s'est terminée par le plongeon d'une verge de Robert Edwards, son 14<sup>e</sup> touché de la saison. Passe de 37 verges à O'Neil Wilson, course de 15 verges d'Eric Lapointe, passe de 21 verges à Cahoon, course de quatre verges d'Edwards, tout a fonctionné dans la série.

Les Roughriders n'avaient pas repris leur souffle que Chip Cox bloquait un botté de dégagement de Luca Congi et Jeff Piercy ramenait jusqu'au 8 de la Saskatchewan. Sur le jeu suivant, Calvillo atteinait Cahoon dans la zone payante. Il n'y avait qu'un peu plus de sept minutes d'écoulées que les locaux menaient 14-0.

Au deuxième quart, Etienne Boulay a recouvré un échappé et a couru jusque dans les buts pour ce qui semblait être un troisième touché pour les Alouettes, mais le jeu a été rappelé. Boulay avait quitté l'aire de jeu avant de revenir en touche.

Quelques instants plus tard, le

marqueur Richard Karikari a intercepté une passe de Rocky Butler dans la zone des buts. Il a ramené jusqu'au 35 où il échappé. Chris Szarza a récupéré pour les Riders, mais leur quart Rocky Butler a été blessé sur le jeu.

Quelques minutes plus tard, Congi a raté un placement de 14 verges quand la défensive des Alouettes a encore fermé la porte.

Les Alouettes ont mis fin à la demie comme ils l'avaient commencée, soit par une autre belle séquence. Ils ont pris possession du ballon à leur ligne de 27 et sept jeux plus tard, Cahoon captait une passe de 20 verges de Calvillo pour son deuxième touché du match.

Cette passe, la 652<sup>e</sup> de sa carrière, lui permettait de dépasser Tommy Joe Coffey au 10<sup>e</sup> rang de l'histoire de la Ligue canadienne.

Les Alouettes ont ajouté quatre points au troisième quart, dominé par les défensives, quand le botteur Luca Congi a concédé deux touchés de sûreté.

Puis au dernier quart, ils ont brisé les reins de l'adversaire quand Duval a réussi un placement un 35 verges et Sanchez a volé le ballon sous le nez d'Armstead pour courir jusque dans les buts pour son troisième touché en carrière.

Les Roughriders ont finalement mis sur pied une poussée intéressante en fin de match, poussée qui s'est soldée par la passe de neuf verges de Joseph à Murphy.

Marcus Brady est ensuite venu diriger l'attaque des Alouettes, l'histoire de quelques séries.

Presse canadienne

DOPAGE

## Dick Pound accuse la Chine d'exporter des produits dopants

### Le pays a le devoir d'améliorer ses contrôles en tant qu'organisateur des JO de Pékin en 2008, selon lui

Pékin — Le président de l'Agence mondiale antidopage, l'avocat montréalais Dick Pound, affirme que la Chine exporte des produits dopants et ajoute que le pays avait le devoir d'améliorer ses contrôles en tant qu'organisateur des Jeux olympiques de Pékin en 2008.

En entamant une visite de quatre jours en Chine, M. Pound a ajouté hier que la Chine faisait partie des nombreux pays qui ont été identifiés comme sources de produits do-

pants destinés à d'autres pays. Il n'a pas donné davantage de détails.

Il a précisé que l'essentiel de sa visite en Chine consistait à encourager les autorités concernées, sportives et gouvernementales, à améliorer leurs efforts pour porter la Chine au premier plan de la lutte contre le dopage dans le sport.

La Chine dit s'être attaquée au dopage à la suite d'une série de scandales survenus dans les années 90. A cette époque, 32 nageurs chinois avaient

été sanctionnés pour des infractions à la réglementation antidopage.

De nouvelles sanctions ont été adoptées et 17 athlètes ont été éclopés d'amendes et de suspensions allant jusqu'à deux ans en 2004.

Dick Pound a reçu plus tôt aujourd'hui un diplôme honoraire de l'Université des Sports de Pékin et a visité le Centre de contrôles antidopage de la capitale chinoise.

Associated Press

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Buffalo	3	0	0	12	9	6
Toronto	2	1	1	11	8	5
Montréal	1	0	1	7	7	3
Boston	1	1	0	6	10	2
Ottawa	1	2	0	7	11	2

Section Atlantique						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
N.Y. Rangers	2	0	0	10	6	4
New Jersey	1	1	0	5	3	2
Pittsburgh	1	1	0	4	2	2
Philadelphie	0	1	1	4	9	1
N.Y. Islanders	0	2	0	3	8	0

Section Sud-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Atlanta	2	0	1	9	3	5
Floride	1	1	1	9	11	3
Washington	1	1	0	7	7	2
Tampa Bay	1	2	0	5	6	2
Caroline	0	2	1	4	12	1

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Columbus	2	0	1	12	8	5
Chicago	1	1	0	12	11	2
Detroit	1	1	0	3	3	2
St. Louis	0	1	1	5	9	1
Nashville	0	2	0	11	14	0

Section Nord-Ouest						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Minnesota	2	0	0	9	7	4
Vancouver	2	1	0	8	6	4
Colorado	1	0	2	7	8	4
Edmonton	1	1	0	4	3	2
Calgary	1	2	0	4	8	2

Section Pacifique						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
San Jose	3	0	0	11	5	6
Dallas	2	0	0	6	3	4
Anaheim	2	0	0	6	4	4
Los Angeles	1	1	0	7	5	2
Phoenix	1	2	0	8	10	2

Hier

Toronto 2	Florida 1 (F)
San Jose 4	Calgary 1
Atlanta 1	Tampa Bay 0
Columbus 5	Phoenix 1
St. Louis à Anaheim	

Aujourd'hui

Philadelphie à N.Y. Rangers, 19h
Vancouver au Minnesota, 21h
N.Y. Islanders à Los Angeles, 22h30

Demain

Montréal à Philadelphie, 19h
Boston à Atlanta, 19h
Caroline en Floride, 19h30
Phoenix à Detroit, 19h30
N.Y. Islanders à Anaheim, 22h

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

FINALE

(Quatre de sept)  
N.Y. Mets c. St. Louis

Demain

St. Louis à N.Y. Mets, 20h19

Jeu 12 octobre

St. Louis à N.Y. Mets, 20h19

LIGUE AMÉRICAINNE

FINALE

(Quatre de sept)  
Oakland c. Detroit

Aujourd'hui

Detroit à Oakland, 20h19

Demain

Detroit à Oakland, 20h19

FOOTBALL

LCF

Section Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
x-Toronto	9	6	0	302	281	18
x-Montréal	9	6	0	381	354	18
Winnipeg	7	8	0	289	347	14
Hamilton	4	12	0	253	443	8

Section Ouest

xy-C-B	11	4	0	481	290	22
x-Calgary	9	7	0	432	373	18
Saskatchewan	7	8	0	407	379	14
Edmonton	5	10	0	324	402	10

x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.  
NOTE — Aucun point pour une défaite en prolongation.

Hier

Montréal 35	Saskatchewan 8
Toronto 28	Edmonton 23

EN BREF

## Les Cardinals éliminent les Padres et affronteront les Mets

St. Louis — Juan Encarnacion a brisé l'égalité avec un triple en sixième, dimanche, et les Cardinals de St. Louis ont battu les Padres de San Diego 6-2 pour accéder à la série de championnat de la Ligue nationale. Le gain permettrait aux Cardinals de disposer des Padres 3-1 dans la série de premier tour entre les deux formations. Les Cardinals se qualifiaient pour la série de championnat de la Ligue nationale pour une troisième année consécutive. Ils y affronteront les Mets de New York à compter de demain, alors que la confrontation s'amorcera au Stade Shea. «Les Mets ont une excellente équipe, a reconnu le lanceur partant vainqueur Chris Carpenter. Nous allons commencer par célébrer, puis on portera notre attention sur eux par la suite.» Carpenter a surmonté un début de match difficile pour mériter un deuxième gain lors de la série. Carpenter a concédé deux points dès la première manche, donnant un but sur balles à Russell Branyan avec les buts remplis et un roulant produit à Mike Cameron. Il s'est toutefois repris en ne donnant pas de point et en espaçant cinq coups pendant les six manches suivantes. — PC

## Les Bruins cèdent l'ailier Petr Tenkrat à Providence

Boston — Les Bruins de Boston ont cédé l'ailier Petr Tenkrat à Providence, leur filiale

dans la Ligue américaine, hier. Agé de 29 ans, Tenkrat n'a pas endossé l'uniforme lors des deux premiers matchs des Bruins. Il a évolué en Finlande et en Russie lors des quatre dernières saisons. En 113 rencontres dans la LNH avec Anaheim et Nashville, Tenkrat totalise 13 buts et 38 points. — PC